

# 2025

## CALENDRIER DE COLLECTE des déchets

# BRIENON/ARMANÇON




**Serein et Armançon**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Accueil : 03 86 80 50 50  
Service déchets : 03 86 43 46 43

### BON À SAVOIR

-  Sacs et bacs doivent être sortis la veille au soir.
-  Les sacs contenant des déchets indésirables (verre, cartons bruns, branchages...) ne sont pas collectés.
-  Les camions ne circulant pas à heures fixes, les sacs et les bacs doivent rester sur le trottoir tant qu'ils ne sont pas ramassés.
-  Depuis le 1er janvier 2024, le tri alimentaire est obligatoire en France. Des composteurs de 300 et 600 litres sont en vente à la CCSA.

### Ce que la CCSA ne fait pas !

-  **Elle ne fournit pas** de bacs. Les usagers voulant s'équiper d'un conteneur adapté aux véhicules de collecte doivent le choisir aux normes NF ou CE.
- Elle ne distribue pas** de sacs jaunes aux usagers. Ils sont disponibles dans toutes les mairies du territoire.
- Elle ne collecte pas** les encombrants et les déchets verts.

### Partenaires de la CCSA

 [www.citeo.com](http://www.citeo.com)  
 [www.dechetscentreyonne.fr](http://www.dechetscentreyonne.fr)

### JE TRIE À LA MAISON



#### SACS JAUNES ► Emballages ménagers bien vidés et pas lavés

- En plastique :** bouteilles, flacons, sacs, tubes de dentifrice, pots et barquettes...
- En métal :** conserves, cannettes, aérosols et bidons...
- En cartonnnette :** paquets de gâteaux, emballages yaourts, boîtes à oeufs...
- + tous les papiers :** enveloppes, magazines, catalogues...



**SACS NOIRS ► Tout ce qui n'est pas recyclable :** déchets d'hygiène (couches, coton-tiges, brosses à dents...) ; mégots ; sacs d'aspirateurs ; mouchoirs et essuie-tout ; vaisselle jetable en plastique ; bris de verre et de miroirs, vaisselle cassée...

### JE DÉPOSE EN PAV\*



**BORNES À VERRE ►**  
Pots, bocaux, flacons et bouteilles non lavés, sans bouchon, ni couvercle, ni capsule.  
\* Points d'apport volontaire



**BORNES À TEXTILE ►**  
Vêtements, linge de maison, jouets en tissu, chaussures liées par paire, petite maroquinerie (ceinture, porte-monnaie, sac à main...)

### JE FAIS MON COMPOST



#### DANS MON COMPOSTEUR ►

Deux tiers de matières «vertes» (humides) : épluchures de fruits et légumes, restes de repas (hors viande et poisson), marc de café avec filtre, sachets de thé, coquilles d'oeufs, gazon en fines couches, fleurs fanées... Un tiers de matières «brunes» (sèches) : essuie-tout et serviettes papier usagés, sacs kraft, feuilles mortes, copeaux, paille, foin... Ventiler et remuer régulièrement le mélange qui ne doit être ni trop humide ni trop sec.

### JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

Accès aux trois déchèteries du territoire avec une carte d'entrée obligatoire disponible gratuitement au siège de la Communauté de communes.



#### DÉCHETS ACCEPTÉS



\*Les professionnels sont tenus de s'adresser à leurs propres filières de récupération.

#### DÉCHETS REFUSÉS

Les ordures ménagères, les boues et matières de vidanges, les restes ou cadavres d'animaux, les médicaments et déchets hospitaliers, les produits inflammables ou explosifs, les pneus PL et agricoles, les bouteilles de gaz, les extincteurs, l'amiante.

#### HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

	Brienon/A Rue du Boutoir	St-Florentin 29 rue J. Moulin	Seignelay Sur la D84 dir. Hauterive
Lundi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Mardi	Fermé	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Jeudi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	Fermé
Vendredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*
Samedi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*	9 h - 12 h / 14 h - 17 h*	10 h - 12 h / 14 h - 17 h*

\* 18 h en horaire d'été. Fermé tous les jours fériés.

Conception : CCSA 08-2024

**POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS**

**REFUSEZ** les publicités dans vos boîtes à lettres (autocollants «Stop-pub» disponibles à la CCSA).

**ACHETEZ** en vrac, local, d'occasion pour réduire les emballages, le gaspillage alimentaire, les énergies.

**PROLONGEZ** la durée de vie des meubles et des objets : relookez, réparez, donnez...

**RECYCLEZ** au maximum en triant dans les sacs jaunes, en points d'apport volontaire et en déchèterie.

**SI VOUS POSSÉDEZ UN JARDIN :** compostez vos restes alimentaires, paillez avec vos déchets végétaux...